

1/ Identification du demandeur :

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse principale :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

courriel :

2/ Descriptif du récupérateur d'eau de pluie :

Marque :

Modèle :

Prix TTC :

3/ Documents justificatifs à joindre à la demande :

1/ Copie du devis de moins de 3 mois précisant :

- le nom du magasin et son adresse,
- nom, prénom et adresse du demandeur,
- la référence et descriptif de l'équipement (volume du récupérateur, accessoires éventuels),
- le prix TTC de l'équipement.

2/ Un justificatif de domicile de moins de 6 mois au nom du demandeur (facture eau, énergie...);

3/ Un relevé d'identité bancaire au nom du demandeur ;

Si l'un des documents ci-dessus est manquant, le dossier sera considéré comme incomplet et ne donnera pas droit à la subvention.

4/ Engagement du demandeur :

En déposant cette demande d'aide financière, je soussigné(e) [Nom, prénom] :

- Atteste avoir pris connaissance des modalités d'octroi de l'aide approuvées par la délibération du 12 juillet 2023 et à les respecter,
- M'engage à utiliser le récupérateur d'eau de pluie à l'adresse ci-dessus ;
- Certifie que cette adresse constitue ma résidence principale ;
- Atteste que je suis bien l'acquéreur du matériel décrit ;

d'eau de pluie

- M'engage à ne percevoir qu'une seule subvention ;
- Certifie ne pas avoir déjà bénéficié de cette aide financière sur le même foyer ;
- Atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur ce dossier ainsi que la sincérité des pièces jointes et m'engage à transmettre à la commune de Bédoin tout document nécessaire à l'étude de mon dossier pour une demande d'aide à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie.

Toute fausse déclaration entraînera la nullité de ma demande et la restitution de la subvention.

Fait à (*), le (*)

Signature (*) :

Ce formulaire de demande de subvention, accompagné des justificatifs, peut être adressé :

Par courrier à Comité consultatif « Environnement, Biodiversité, Transition écologique ».

Hôtel de Ville

301 avenue Barral des Baux – 84 410 BEDOIN

Par mail à accueil@bedoin.fr

Les dossiers peuvent être déposés à compter du 1^{er} octobre et jusqu'au 15 décembre 2023.

En cas d'octroi, l'aide sera versée sur production de la facture acquittée et après vérification de la mise en service du récupérateur d'eau par un élu de la commune et un/des membres du comité consultatif « EBTE ».

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Date de dépôt : Montant de la subvention :

N° de dossier : Observation(s) :

Les informations collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement par les services de la Commune de Bédoin à des fins de gestion des demandes et des versements de subventions pour l'acquisition de récupérateur d'eau de pluie. Ces données sont recueillies avec votre consentement. Le responsable de ce traitement est M. le Maire de Bédoin. Les destinataires des données sont les agents habilités de l'administration générale, les membres du comité consultatif « EBTE », et le cas échéant, sur demande, les autorités de contrôles ou services fiscaux. Les données sont conservées conformément à la réglementation en vigueur.

Conformément aux dispositions du Règlement général sur la protection des données RGPD 2016/679 et à la réglementation nationale associée, vous disposez de droits notamment d'accès, d'opposition ou de modification aux données qui vous concernent. Ces droits peuvent être exercés, à tout moment, en vous adressant au Délégué à la Protection des Données – Direction de l'Innovation Numérique du Territoire – Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin – 161 Boulevard Albin Durand 84200 Carpentras ou par courriel à dpo@lacove.fr ou auprès des services de la Mairie de Bédoin.